



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# VILLE DE HOUDAN

ARRONDISSEMENT DE MANTENON-LA-JOLIE  
YVELINES

Téléphone 01 30 46 81 30

Télécopie 01 30 88 10 01

Adresse Postale B.P. 24 - 78550 HOUDAN

[mairie@villehoudan.fr](mailto:mairie@villehoudan.fr)

[accueil@villehoudan.fr](mailto:accueil@villehoudan.fr) ou [dgs@villehoudan.fr](mailto:dgs@villehoudan.fr)

JMT/MD/2016-11-2613

Houdan, le 22 Novembre 2016

Madame le Maire, Monsieur le Maire, *Chers administrés*

La dématérialisation pour délivrance de l'ensemble des documents d'identité (passeports et depuis le 8 novembre 2016 cartes nationales d'identité) implique pour ma Commune une forte montée en charge du service aux usagers.

En effet, la Ville de Houdan se trouve être la seule commune équipée du dispositif nécessaire à l'ouest du Département, et a pour mission de répondre, sans moyens supplémentaires, aux demandes de très nombreux usagers.

C'est pourquoi, je sollicite votre collaboration en étant un relais d'information auprès de vos administrés en indiquant par tout moyen à votre convenance (affichage, information dans votre bulletin municipal, sur votre site internet etc.) :

1°) Que les services de la Ville de Houdan instruisent les demandes uniquement sur rendez-vous à prendre auprès de l'accueil de la Mairie (01.30.46.81.30), les plages horaires des rendez-vous étant à ce jour :

- Le mardi de 18h à 19h40,
- Le mercredi de 15 h à 17h15,
- Le vendredi de 15 h à 17h15,
- Le samedi de 9 h à 9 h 45,
- 

2°) Que tout dossier présenté incomplet le jour du rendez-vous impliquera le rejet de la demande et l'obligation de solliciter un nouveau rendez-vous.

Je vous sollicite par ailleurs pour inciter vos administrés à procéder à leur pré demande en ligne en saisissant les informations nécessaires à l'adresse suivante : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr> ou <https://passeport.ants.gouv.fr>, soit par leur propre moyen soit avec l'assistance et la collaboration de vos services.

Je vous demande de bien vouloir me communiquer copie de votre information auprès de vos administrés afin que je puisse m'y référer en cas de difficultés.

Vous remerciant de votre collaboration et vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, mes salutations les plus distinguées.

  
J-M. TETART  
Député-Maire

Hôtel de Ville – 69 Grande Rue – 78550 HOUDAN

Horaires ouverture mairie au public : lundi, jeudi, vendredi 9h-12h/ 15h-17h30, mardi : 14h-20h

Permanence exclusivement Etat Civil : samedi 9h-12h